

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	14	14

Vote
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 19 mai à 20h30, le Conseil municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 14 mai 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14 mai 2025.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, MM. BRUN Jérôme, CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, MIGNÉ Hervé, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne

Le : 22 MAI 2025
Et publication ou notification le :
22 MAI 2025

Excusées : MMES BALANGER Laurence, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha, THIBAUD Stéphanie.

A été nommé secrétaire : M. Jérôme BRUN

2025_05_12 – Participation citoyenne : mise en place du dispositif sur la commune

Associant les habitants à la protection de leur environnement, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat.

Il vise à :

- Développer auprès des habitants de la commune de Notre Dame de Riez une culture de la sécurité,
- Renforcer le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants,
- Développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.

Anthony VITALIEN prend la parole pour exposer les modalités de mise en œuvre de ce partenariat sur notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le dispositif de participation citoyenne sur la commune de Notre Dame de Riez,

Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole établissant un dispositif de participation citoyenne sur la commune de Notre Dame de Riez entre la commune de Notre Dame de Riez, la Préfecture de la Vendée et le Commandement de Gendarmerie Départementale de la Vendée et tous documents relatifs au dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée Gloriette 44041 NANTES CEDEX 01, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 22 MAI 2025

Le Maire,

Hervé BESSONNET



Le Secrétaire de séance,
Jérôme BRUN